

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

### ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

### PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors le 31 Mai

## CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 30 mai 1892

SUITE DE LA DISCUSSION DE LA LOI SUR LES CAISSES D'ÉPARGNE

L'ensemble de l'article 1<sup>er</sup> est adopté. L'article 2 est adopté sans discussion; il contient cependant l'intéressante innovation qui suit :

Tout déposant qui voudra employer ses dépôts à l'acquisition d'un titre de rente inaliénable pendant un an au moins et trois ans au plus, obtiendra ce titre de rente à un prix inférieur à celui du cours officiel et qui sera déterminé tous les trois mois.

L'article 3 modifie le droit du déposant à réclamer le remboursement de ses dépôts; il autorise les Caisses d'épargne à ne rembourser que dans un délai de quinze jours.

La Chambre, qui n'a pas l'air bien en train de discuter, et qui se réserve sans doute pour la deuxième délibération, vote l'article 3 sans discussion.

L'article 4 fixe à 2,000 fr. le maximum des comptes ouverts à chaque déposant.

M. de Ramel demande que le maximum soit porté à 1,000 fr. et que chaque déposant ne puisse verser que 300 fr. par quinzaine.

La Chambre repousse cet amendement par 312 voix contre 230.

## SÉNAT

Séance du 30 Mai 1892

Le Sénat vote, par 181 voix, le projet de loi relatif à la célébration du Centenaire de la République.

En conséquence, la journée du 22 septembre 1892 est déclarée Fête nationale et sur les fonds affectés à la célébration de cette fête une somme de 20,000 fr. sera allouée au Comité du Centenaire pour contribuer à l'érection du monument commémoratif de la victoire de Valmy.

## INFORMATIONS

### La France et l'Espagne

Les bonnes relations commerciales entre l'Espagne et la France vont être reprises, provisoirement du moins, en vertu de la convention intervenue entre les deux gouvernements; et il faut

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 34

## UN AMOUR D'HENRI IV

Par HENRI AUGU et GULLAUD

### PREMIÈRE PARTIE

#### La butte de Montmartre

### II

#### LA PROCESSION DE SAINT-DENIS

Pourrais-je vous revoir au moins !  
Avec un céleste sourire, le front serein et le regard limpide, l'abbesse de Montmartre tendit la main au jeune homme.

— Oui, répondit-elle sans effort comme sans hésitation.

Elle se sentait forte avec l'assistance du Seigneur.

— Quand ?

— J'ai deux amis au monde.

— Moi et...

— Vous et le roi. Je vous verrai quand il sera besoin... sous le regard de Dieu.

Le jeune officier baissa la tête, une larme roula de ses yeux sur la main de l'abbesse. Celle-ci reprit.

— Ecoutez, Marcel ! par le jeune et les prières, je me suis préparée au grand acte qui s'est accompli en ce jour.

espérer qu'un accord définitif ne tardera pas à être conclu, ménageant à la fois les intérêts légitimes des deux peuples.

La rupture n'était pas notre œuvre. Nous l'avions acceptée avec regret comme une nécessité imposée par les prétentions excessives de l'Espagne qui, depuis 1860, avait frappé les produits français de tarifs de véritable prohibition.

Aujourd'hui les Espagnols semblent reconnaître que le fait de fermer au commerce les passages des Pyrénées, constitue pour eux un véritable désastre, et, après avoir pris l'initiative de la lutte douanière, ils sont venus nous tendre la main.

La France n'a pas songé un instant à repousser leurs avances : elle est sincèrement animée du désir d'avoir les relations les plus cordiales avec la vaillante nation espagnole, et elle fera tout son possible pour cimenter par une convention commerciale, des rapports d'amitié auxquels elle attache beaucoup de prix.

Rien en Europe ne nous écarte des Espagnols et rien, en Afrique, ne doit nous en séparer.

### M. Floquet et le Panama

On écrit de Bayonne au *Petit Journal* :

Le séjour de M. Ch. Floquet à Biarritz, pendant les vacances parlementaires de Pâques, a été marqué par un petit incident dont personne encore n'a parlé, bien qu'il ait un véritable intérêt pour les souscripteurs de Panama.

C'était le 4 mai dernier, M. Georges Thiébaud avait fait, la veille, au théâtre de Bayonne, devant 2,000 personnes, une conférence sur le salut du Panama, et les comités des Basses-Pyrénées et des Landes avaient décidé de lui offrir un banquet.

Ce banquet eut lieu à Biarritz, à l'hôtel d'Angleterre. Il fut très animé, très cordial et il se terminait au milieu des toasts, lorsque l'un des maitres d'hôtel qui servaient les convives s'avisait de dire à mi-voix que M. Charles Floquet en villégiature à Biarritz, dînait en famille dans un salon voisin.

Aussitôt, M. Georges Thiébaud demanda de quoi écrire et adressa au président de la Chambre des députés une lettre fort originale, par laquelle il le priait de vouloir bien recevoir les présidents des comités.

La lettre fut portée sur le champ et quelques minutes s'écoulèrent pendant lesquelles chacun se demandait quel accueil serait fait à cette requête si improvisée. Lorsque le messager rouvrit la porte, ce fut pour dire à M. Georges Thiébaud que M. Floquet l'attendait.

Dans la retraite et le recueillement, jetant parfois un regard sur la grande ville à mes pieds, qui est le cœur de la France, j'ai senti en moi une pensée que Dieu y a fait naître.

— Quelle est cette pensée ?

Le roi que nous aimons tous deux d'une affection pure et désintéressée, m'a semblé marqué du sceau de la providence pour faire à la fois le salut de son royaume et celui de la chrétienté, divisée depuis de si longues années en deux camps ennemis.

— Quoi ! voudriez-vous qu'après avoir été le champion du protestantisme, il devint celui de Rome !

La jeune abbesse eut un sourire d'une ineffable douceur.

— Vous ne me comprenez point, répondit-elle. « Vous êtes tous, a dit le Christ, les enfants d'un même père céleste. » Un roi, arbitre de l'Europe, y fera régner la paix et la concorde, sans demander aux hommes : Quel est votre culte ?

L'œil de l'élève de Montaigne brilla d'un éclair de joie.

— Ainsi, dit-il, vous voulez...

— Garantir d'abord le roi, autant qu'il sera en mon pouvoir, contre tout complot et embûche. Déjà sa vie n'a été que trop souvent menacée.

— Ah ! je vous seconderais de toute mon intelligence et de mon bras.

— Ensuite, avec l'aide du Seigneur, nous ferons le reste pour les nations chrétiennes.

— Henri y est tout disposé.

— J'en suis certaine; car, sachez-le, j'ai eu

Il eut alors une courte entrevue, à la suite de laquelle l'audience demandée fut accordée et tous les assistants furent présentés, dans le grand salon de l'hôtel, au président de la Chambre.

Une longue conversation s'engagea aussitôt, au cours de laquelle M. Georges Thiébaud fut amené à faire devant M. Floquet une véritable conférence, dont la conclusion générale était qu'il y avait eu jusqu'alors un très fâcheux malentendu entre les pouvoirs publics et le pays sur cette question de Panama et qu'il serait de l'intérêt même de la République de le faire cesser, par une solution compatible avec les traités et de nature à rassurer les intérêts français sans porter ombrage aux susceptibilités américaines.

M. Ch. Floquet parut très frappé des considérations qui venaient de lui être exposées. Il convint qu'à la Chambre on n'avait pas encore envisagé la question sous cet aspect et il ajouta que « cette affaire qui paraissait sommeiller se réveillerait violemment au jour de la catastrophe, qu'un grand mécontentement éclaterait dans le pays le jour où l'on apprendrait que tout est perdu et que la conséquence de ce mécontentement pouvait se faire sentir aux élections générales. »

On supplia alors M. Floquet de vouloir bien s'employer à la Chambre comme médiateur des intérêts engagés, et l'on se sépara sur de bienveillantes assurances de concours.

Il est à souhaiter que le concours promis par M. le président de la Chambre à l'entreprise d'achèvement du canal, qui a tant besoin de concours dévoués, ait pour effet de secouer un peu l'apathie dans laquelle tout le monde s'enferme.

### LE GÉNÉRAL BRUGÈRE

A LA DIVISION DE REIMS

On lit dans le *Petit Journal* :

Le général Brugère, secrétaire général de la présidence de la République, doit prochainement résigner ses fonctions pour prendre le commandement d'une division. Le général Brugère va donc quitter l'Élysée après y être resté attaché pendant de nombreuses années sous la présidence de M. Grévy et sous celle de M. Carnot.

Le général Brugère prendra un commandement actif le 14 juin prochain. Il remplacera à Reims le général Voisin, qui lui-même sera appelé à cette date à recueillir la succession du général Galland, commandant le 5<sup>e</sup> corps d'armée, qui passe dans le cadre de réserve.

Depuis quelque temps, le général Brugère, en présence des polémiques qui avaient été engagées sur son nom, polémiques qui atteignaient le président de la République, avait demandé à

déjà avec lui de longs entretiens.

— Quand ? où ? demanda vivement le jeune homme, que le démon de la jalousie mordait au cœur au souvenir de la soirée à Beaumont-lès-Tour et des mœurs galantes du Béarnais.

Marie y prit à peine garde et répondit tranquillement.

— Non seulement à mon arrivée à Paris, chez mon beau-frère, M. de Fresne, secrétaire d'Etat, chez lequel le roi dine de temps en temps, mais maintes fois encore ici à l'abbaye.

Le calme et le naturel de cette réponse dissipèrent les soupçons du jeune officier.

— Le roi reprit-elle, qui daigne consulter l'humble servante de Dieu, doit revenir me voir au monastère. Marcel ! vous fâchez de l'accompagner désormais, et nous porterons tous nos efforts à tenir son esprit concentré sur le but que lui-même du reste s'est proposé.

— J'y ferai mon possible.

— Et n'oubliez pas notre unique devise désormais.

— Laquelle !

La Bénédicte leva un bras au ciel et répondit :

— Charité et Tolérance !

A ces mots retirant la main que Marcel venait de baiser avec plus de respect encore que de tendresse, la servante de Dieu, dont le mystique langage révélait de si grandes résolutions, s'éloigna lentement.

A voir sa démarche en même temps humble et solennelle, on eût cru voir à la fois la Geneviève chrétienne mettant toute sa confiance en Dieu, et Valléda, la prêtresse inspirée des Gaules.

exercer effectivement le commandement d'une division.

Le général Brugère avait sollicité d'être placé à la tête de la division de Nancy. On ne put, à ce moment, faire droit à sa demande, parce que la division de Nancy devait revenir à un officier d'infanterie.

Si le commandement en eût été donné au général Brugère, avec les généraux Jamont et Voisin, le haut commandement, dans le 6<sup>e</sup> corps n'eût été assuré qu'avec des officiers généraux sortant de l'artillerie; c'est pour remédier à cet inconvénient que la nomination fut ajournée.

Les objections qu'on pouvait faire pour le commandement de la division de Nancy ne subsistent plus pour le commandement de la division de Reims, où un artilleur succède à un artilleur.

Dans ces conditions, le général Brugère, qui avait été temporairement pourvu d'une inspection d'artillerie, abandonnera cette inspection pour se rendre aussitôt à Reims prendre le commandement dont il va être pourvu. L'inspection d'artillerie qu'il va être obligé de résigner sera immédiatement pourvue d'un nouveau titulaire.

### AU DAHOMEY

Le colonel Dodds est arrivé à Kotonou.

Cent cinquante hommes débarquent par le Wharf avec un matériel de guerre.

Le Héron est arrivé à Kotonou, venant de Grand-Popo.

Les Dahoméens gardent une attitude menaçante.

— D'après une dépêche parvenue au ministère de la marine, les troupes de Béhanzin, qui étaient groupées dans les environs de Kotonou et de Porto-Novo, se sont retirées et sont allées se concentrer dans les environs d'Allada, où presque toute l'armée du Dahomey se trouve rassemblée.

Le roi s'y est rendu avec un grand nombre de femmes, qui réunissent des vivres à grand-peine, car la famine règne dans le pays. Cette concentration des troupes dahoméennes et la présence du roi à leur tête fait craindre que Béhanzin ne se décide à attaquer avant l'arrivée de nos renforts.

M. Ballot, gouverneur de la rivière du Sud (Côte des esclaves), a remis la direction de la colonie de Benin au colonel Dodds et a repris le chemin de la France.

### III

#### LA QUEUE DE LA LIGUE

La foule des Parisiens avait quitté la butte Montmartre.

Les uns s'étaient rendus dans les nombreuses guinguettes ou bals publics qui parsemaient tout l'espace compris entre les montagnes et les barrières ou premières fortifications de la ville, d'autres s'étaient attablés sous les tonnelles, dans les jardinets des moulins à vent pour y manger la galette et chopiner le cru du pays.

Mais les bourgeois rangés regagnaient leurs logis par les portes Saint-Denis, Montmartre, Saint-Honoré, garnies de tours et de petits bastions.

Au moment où l'on se pressait vers le pont-levis de cette dernière porte, situé à l'endroit où la rue Saint-Nicaise débouchait dans la rue Saint-Honoré, une cavalcade nombreuse y arrivait en même temps.

— Vive le roi ! cria la foule.

C'était effectivement Henri IV qui revenait de Rennes où s'étaient tenus les Etats.

En même temps le bruit lointain du canon de l' Arsenal se fit entendre.

— Ventre-saint-gris ! voilà déjà Rosny qui gronde, dit le roi, en se tournant vers sa suite. Il n'attend pas que je sois arrivé au Louvre.

— Harnibieu ! répliqua Crillon ! il ne peut savoir que vous rentrerez à l'heure même dans Paris.

— Hé ! j'y suis. Crillon ! ne te pends pas ! c'est la paix qu'il annonce aux Parisiens. C'était convenu entre nous. Elle a dû être signée avant-

**M. Carnot dans l'Est**

Le bruit de la grande revue que M. Carnot doit passer sur le plateau Malzeville, n'est pas confirmé.

**Nouvelle encyclique**

L'Evènement annonce que la pape a terminé une nouvelle encyclique pour les catholiques de France, qui paraîtrait dans une quinzaine de jours.

**La frontière de l'Est**

Le général Billot a été chargé de diriger un voyage d'études sur la frontière de l'Est.

**L'affaire du Panama**

La Paix fait prévoir que l'affaire du Panama aura incessamment une solution de nature à sauvegarder les intérêts des porteurs de titres.

**Musée Jeanne d'Arc**

Le préfet des Vosges vient d'être informé par le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts que des ordres étaient donnés pour que l'on procédât aux travaux d'installation d'un musée historique, dans la maison de Jeanne d'Arc, à Domremy.

On placera d'abord dans ce musée les esquisses des peintures exécutées au Panthéon par Lenepveu, d'après le projet Paul Baudry, les maquettes originales des statues de Chapu, Fremiet, Paul Dubois, Pezieux, Chatrousse, représentant Jeanne dans la maison paternelle, à la délivrance d'Orléans, au siège de Paris, au sacre de Reims et sur le bûcher à Rouen. Il y aura également des tapisseries représentant les deux principaux épisodes de la vocation de la Pucelle, qui seront commandées à M. Pavie de Chavannes et exécutées par les Gobelins.

Ce musée comprendra également la reproduction des principaux portraits de l'héroïne qui ont été conservés, depuis la statue équestre récemment acquise par le musée de Cluny, jusqu'au tableau d'Ingres, avec celles des plus importantes scènes historiques où elle est représentée depuis le quinzième siècle jusqu'à nos jours.

**Ce que devient Lhérot**

Depuis longtemps on se demandait ce qu'était devenu M. Lhérot, le neveu du malheureux Véry.

Le Jour donne ces détails sur lui :

Jules Lhérot, qui avait disparu depuis l'explosion du boulevard Magenta, est enfin retrouvé.

Il n'est pas garçon cabaretier à Bruxelles, comme l'annonçait un de nos confrères.

La position qu'il occupe est certes moins gaie et moins enviable que celle-là, mais elle présente pour ce pauvre garçon le grand avantage de lui offrir un abri à peu près sûr contre les tentatives des vengeurs de Ravachol.

Jules Lhérot est tout simplement garde auxiliaire à la maison centrale de Melun.

Ce ne sont pas les soi-disant instincts policiers de Lhérot qui ont décidé l'administration à lui confier cet humble poste, c'est le désir qu'on avait de mettre autant que possible en sûreté ce garçon qui rendit un si grand service aux Parisiens.

**L'accident du camp de Châlons**

On mande de Reims que deux des artilleurs blessés à l'explosion du camp de Châlons, sont morts cette nuit. Les deux autres sont dans un état désespéré.

**hier à Vervins.**

En effet, c'était la signature de la paix entre la France et Philippe II, roi d'Espagne, que le canon de l'Arseval apprenait aux Parisiens.

Ce furent des cris de joie qui accueillirent cette nouvelle, et l'enthousiasme pour le Béarnais fut au comble. Peu s'en fallut que le peuple ne le portât en triomphe au Louvre.

La paix de Vervins, conclue après un congrès de trois mois, fut la plus avantageuse qu'on eût faite depuis Philippe-Auguste. Elle rendait à la France, avec le repos si désirable, après quarante années de troubles et de guerres, toutes les places qui, au nord, étaient aux mains des troupes espagnoles, y compris l'importante forteresse de Calais.

La Ligue, de son côté, était anéantie. L'année 1596 avait vu sa fin solennelle, par la soumission publique de son chef, le duc de Mayenne qui, du reste, avait porté de rudes coups à la faction des Seize.

La plupart des autres adversaires du Béarnais s'étaient soumis.

D'Epemont avait rendu Marseille et la Provence, Nemours était mort, et le duc de Mercœur, qui tenait la Bretagne, venait d'accepter pour mari de sa fille unique, le fils aîné de Gabrielle et d'entrer en accommodation.

Quant aux huguenots, que l'abjuration de Henri IV avait éloignés et qui songeaient encore par moments à former des lignes nouvelles et à former un Etat dans l'Etat, il leur avait assuré solennellement le mois précédent, par le célèbre édit de Nantes, le libre exercice de leur culte, l'égalité de droits civils, l'accès égal aux charges

**La Manufacture d'armes de Tulle**

550 ouvriers de la manufacture d'armes de Tulle seront licenciés le 1<sup>er</sup> juin.

**Incendie de forêts**

La forêt de Fontainebleau et celle d'Arcachon ont pris feu.

L'incendie a fait beaucoup de dégâts à Fontainebleau notamment, dix hectares de bois ont été détruits.

**Incendie d'une filature**

La filature Pollet, à Tourcoing, a été incendiée.

Les dégâts sont évalués à 400,000 fr. Deux cents ouvriers sont sans travail.

**Ravachol**

Saint-Etienne, 27 mai.

Après avoir entendu ce matin plusieurs témoins dans son cabinet, M. Rageys, juge d'instruction, s'est rendu à la maison d'arrêt, où il a procédé à l'interrogatoire de la femme Rullière qui, jadis, avait vécu avec Ravachol, au sujet du crime de la Varizelle. On croyait l'instruction de ce crime abandonnée; elle est, au contraire, poursuivie activement par le magistrat instructeur, qui aurait recueilli, à ce sujet, des témoignages accablants pour Ravachol.

La femme Rullière, pendant sa détention préventive à Montbrison, avant sa comparution aux assises, aurait, en effet, confié à ses codétenues des détails ne laissant subsister aucun doute sur l'identité de l'auteur du crime de Varizelle, qui ne serait autre que Ravachol.

Une femme Gonou, notamment, aurait fait à ce sujet une déclaration catégorique.

La femme Rullière qui, avant sa condamnation, croyait toujours à son acquittement, paraît d'ailleurs disposée à déclarer sans réticence à la justice tout ce qu'elle connaît sur Ravachol.

Les débats, le jour où viendra devant les assises l'affaire du célèbre dynamiteur, promettent dans ces conditions des révélations aussi intéressantes qu'inattendues. Il sera curieux de voir l'attitude de Ravachol en présence des aveux de son ancienne maîtresse, qu'il passe pour avoir beaucoup aimée.

**CHRONIQUE LOCALE**

**ET REGIONALE**

**Election des maires et adjoints dans le département (Suite)**

Issendolus. — Maire, Grimal; adjoint, Chalvet J., républicains.

Issepts. — Maire, Daynac; adj. Lacroix, rép. Labastide-du-Haut-Mont. — Maire, Marie F.; adjoint, Lavergne, rép.

Lacandourcet. — Maire, Mazet F.; adjoint, Molinié, rép.

Lamativie. — Maire, Larribe; adj., Teulet. Larnagol. — Maire, Vinel G.; adj., Vinel L. Larroque-Toirac. — Maire, Debons; adjoint, Murat, rép.

Laresses. — Maire, Couderc; adj., Lavernhe. Lentillac (St-Céré). — Maire, Soulaeroup, adjoint, Moulènes, rép.

Lentillac (Figeac). — Maire, Lancelot E.; adjoint, Carbonel P., rép.

**publiques.**

Il est vrai que, pour faire accepter à certains parlements, villes et prêtres, cette charte de justice et de tolérance, Henri avait dû parler en maître.

« — Je couperai, avait-il dit, les racines de toutes factions; je ferai raccourcir tous ceux qui les fermentent. J'ai sauté sur des murailles de ville, j'en sauterai bien sur des barricades. »

On le voit, le bon Henri savait au besoin, lorsqu'il s'agissait de l'égalité des droits des citoyens et de l'unité de la France, se servir d'un langage énergiquement significatif. Il tint bon et fit tout plier. C'était un doux entêté, nous l'avons déjà dit.

Ainsi, tout s'apaisait et se soumettait en France; le roi calmait les haines et l'intolérance des partis, en même temps qu'il donnait au pays une paix honorable.

Il y avait bien encore, dans quelque coin, du côté des Alpes, un ennemi récalcitrant. Celui-là s'appelait Charles-Emmanuel, duc de Savoie, prince inquiet et intrigant qui avait profité des troubles intérieurs pour s'arrondir aux dépens de la France.

A l'horizon redevenu serein, c'était là en apparence un petit nuage. Il ne devait pas laisser de grossir et d'inquiéter, comme on le verra dans la suite.

Mais si la Ligue était dissoute, il en restait la queue; et si presque tout Paris salua avec des transports d'allégresse, l'ère de la tranquillité qu'ouvrait la paix de Vervins, il y eut des dissidents dans les bas fonds de la société, formés alors par des prêtres intolérants, des moines fa-

Leyme. — Maire, Marty A.; adj., Beyne, rép. Linac. — Maire, Antraygues A.; adjoint, Labro B., rép.

Lissac. — Maire, Longpuech; adj., Delpuech. Loubressac. — Maire, Estève J.; adj. Pascalie. Lunan. — Maire, Raysac; adj., Bressoles, rép. Marcillac. — Maire, Salgues de Génies, adjoint, Fages J., rép.

Mayrinhae-Lentour. — Maire, Ribeyrol; adjoint, Layral, réactionnaires.

Molières. — Maire, Tauran; adj., Landes, rép. Montbrun. — Maire, Ausset F.; adjoint, Marmouyous, rép.

Montet-et-Bouyal. — Ste-Marie P.; adjoint, Estival A., rép.

Montredon. — Maire, Gratacap E.; adjoint, Paramelle A., rép.

Planioles. — Maire, Salissar A.; adjoint, Longuevergne, rép.

**Médailles d'honneur**

Des médailles d'argent de 2<sup>e</sup> classe ont été décernées aux personnes ci-après qui se sont signalées pendant le mois d'avril 1892 :

MM. Terrié, agent de police à Cahors; Cubaynes, agent de l'entretien des lignes télégraphiques à Cahors, ont arrêté deux bœufs emportés; M. Deymie, cantonnier à Sarrazac, a sauvé un vieillard dans un incendie;

M. Lachaud, camionneur à Figeac, a arrêté plusieurs chevaux emportés.

**Commission de l'hospice**

Dans sa réunion de samedi, la commission administrative de l'hospice a nommé concierge, en remplacement de M<sup>me</sup> veuve Guiral, démissionnaire, M. Firmin Rigal, ouvrier charpentier, de Cahors.

**Examens d'officiers de réserves**

Les examens pour l'obtention du grade d'officier de réserve, auront lieu, le mardi 7 juin, à 1 heure du soir, à la Caserne Bessières à Cahors.

**Vélocipédie**

La course de fond wok, organisée par le V.-S. C. pour l'obtention du brevet de l'U. V. F., qui devait avoir lieu dimanche 29 mai, sur la route de Cajarc, a été empêchée par le mauvais état de la route. Elle sera ultérieurement fixée.

**Certificat d'aptitude à l'enseignement élémentaire des travaux de couture**

Cet examen est fixé au 28 juillet prochain, à 9 h. du matin, dans une des salles du collège de jeunes filles.

Conformément aux dispositions de l'art. 223 de l'arrêté organique du 18 janvier 1877, les aspirantes devront se faire inscrire, huit jours au moins avant la date fixée, à l'inspection académique et déposer, avec leur demande d'inscription, sur papier timbré à 0 fr. 60 c., écrite de leur main et signée, leur acte de naissance.

**Certificat d'aptitude à l'enseignement de la gymnastique**

Cet examen, institué par l'art. 106 du décret du 18 janvier 1887, aura lieu, pour les aspirantes, à l'Ecole normale d'institutrices de Cahors, le 21 juillet prochain et, pour les aspirants, à l'Ecole normale d'instituteurs de Cahors le 22 juillet, à 9 h. du matin.

Les candidats devront se faire inscrire à l'inspection académique avant le 25 juin.

**natiques et d'anciens ligueurs déclassés.**

Dans une taverne située à l'extrémité du hameau des Porcherons, non loin de la Chapelle ou oratoire des Martyrs et du bâtiment du *For aux Dames*, lieu de justice et prison appartenant à l'abbaye de Montmartre, deux hommes viennent de s'attabler devant un broc de vin.

L'un de ces hommes a encore, dans son accoutrement quelque chose des aventuriers de la Ligue, sauf la petite croix au feutre, qui avait disparu. Ses traits indiquent la finesse et la ruse, malgré la rudesse de ses manières acquises dans les camps. La dague est tout ce qui lui reste de ses armes de guerre.

L'autre porte sur son corps trapu le costume mi-laïque et mi-religieux des officiers de l'abbaye de Montmartre.

C'est une cape noire dont le capuchon lui couvre la tête; il paraît même avoir l'habitude de rabattre ce capuchon sur ses traits, comme pour les cacher. La cape ne lui descend pas entièrement jusqu'aux chevilles et laisse voir un culoton ou hauts-de-chausses étroit, également noir, et pardessus la cape est jeté à la manière des moines, un scapulaire retombant par derrière et par devant. A un ceinturon de cuir, sont suspendues une dague et une épée légère.

Il a toute la barbe, comme son compagnon et cette barbe est d'un blond foncé, mélangé de gris. Il paraît avoir une cinquantaine d'années. Une large balafre, partant du front, lui cingle un côté de son nez camus et sa lèvre supérieure, ce qui imprime à son visage une grimace perpétuelle. Ses yeux gris ne révèlent pas moins de ruse que ceux de son compagnon; mais ils ont, de plus, une ex-

**Banquet ouvrier**

Nous rappelons que les listes de souscriptions pour le banquet du 5 juin, seront définitivement closes demain, 1<sup>er</sup> juin.

**Contravention**

Contravention a été dressée par la police de notre ville, contre le nommé Lavergne P., aubergiste à St-Georges, pour fermeture tardive de son établissement.

**Feu de cheminée**

Dimanche soir, vers 8 heures un violent feu de cheminée s'est déclarée dans la cuisine du café de la Promenade tenu par M. Aubran.

Avec l'aide de la police et de quelques autres personnes, le feu a été rapidement éteint.

**Réserve et territoriale**

L'incorporation des trois plus jeunes classes de l'armée territoriale dans la réserve de l'armée active sera certainement votée par les deux Chambres avant le 14 juillet.

M. de Freycinet a l'intention de ne pas différer la réorganisation projetée pour les régiments mixtes. On fera appel pendant l'été au concours des officiers territoriaux qui voudront reprendre du service dans le cadre des officiers de réserve. Ils conserveront, au titre de la réserve, l'ancienneté de grade qu'ils avaient acquis dans l'armée territoriale.

Pour encadrer les anciens régiments mixtes appelés à devenir exclusivement des régiments de réserve, M. le ministre de la guerre compte utiliser 2,000 officiers de l'infanterie territoriale.

Les 145 régiments mixtes actuellement organisés à l'aide du quatrième bataillon actif et des deux premiers bataillons territoriaux portent le numéro du régiment actif de la subdivision, augmenté de 200.

Cette classification compliquée sera abandonnée par les régiments de réserve. Ils seront numérotés de 201 à 263. L'état-major général en fera constituer un avec les quatrièmes bataillons des 18 régiments régionaux qui, à partir du numéro 145, compléteront la série de l'infanterie de ligne.

Si le Parlement ne modifie pas le projet dont l'adoption immédiate est réclamée par le conseil supérieur de la guerre et par les commandants de corps d'armée, nos troupes de campagne de première ligne comprendront, au mois d'octobre, 163 régiments actifs et 163 régiments de réserve bien homogènes, 978 bataillons encadreront ainsi trois classes d'armée active et sept classes de réserve.

**Congrès des Sociétés savantes**

Le congrès annuel des Sociétés savantes, à la Sorbonne, commencera cette année le mardi 7 juin, il continuera les 8, 9 et 10 juin.

**Gramat**

Voici les résultats des élections de dimanche dernier :

1<sup>re</sup> section. — Seize conseillers à élire : dix républicains élus et deux réactionnaires; ballottage pour quatre.

2<sup>me</sup> section. — Cinq conseillers à élire : un républicain élu et deux réactionnaires; ballottage pour deux. — Commune gagnée.

**périence de férocité.**

La salle basse dans laquelle venaient de prendre place ces deux hommes contenait plusieurs tables en bois brut, dont les pieds étaient fichés en terre, et dans un coin était assis un troisième personnage.

Celui-là, qui paraissait absorbé en lui-même, et qui grignotait une croûte de pain bis, sur lequel il coupait une ribquette de lard, avec un petit couteau à manche de baleine, n'avait qu'une vingtaine d'années.

Il roulait des yeux soupçonneux et inquiets sous ses sourcils roux comme sa longue chevelure et sa barbe naissante, regardant à la dérobée ceux qui venaient d'arriver.

Son chapeau de feutre, de forme élevée et orné de deux plumes grises, était rabattu sur son front. Un grand rabat blanc lui couvrait les épaules.

Au ceinturon, qui serrait autour des reins son pourpoint de drap noir à grandes basques et à manches ouvertes, était attachée une épée et une écritoire complète, qui indiquait quelque patricien ou clerc de basoche. De larges mais courtes trousses également noires, avec des housses de cuir fauve, complétaient cet habillement.

— Léveroy (par le vrai roi) ! dit en choquant son gobelet le premier des personnages que nous venons de décrire, si tu ne m'avais parlé le premier, Crève-peau, jamais je n'eusse, sous cet équipement de moineau, reconnu mon vieux comping des arquebusiers ligueurs.

(A suivre.)

**GOURDON**

CONSEIL MUNICIPAL. — SÉANCE DU 22 MAI

M. le maire expose au Conseil que dans le courant de la semaine, il a étudié avec ses collaborateurs, la situation financière léguée par le conseil municipal précédent.

La gestion de 1891 se solde par un excédent de..... 9,636 59  
De cette somme, il faut déduire celle de..... 8,701 65 appartenant à la caisse des chemins vicinaux.

Il reste donc un excédent de recettes de..... 934 84  
Diverses fournitures faites en 1891, n'ont pas été soldées et il a fallu les porter au budget supplémentaire de cette année.

Il reste, ajoute M. le maire, sur l'exercice de 1891, une somme de 2,725 fr. due par le fermier des droits de places et une seconde somme de 2,430 fr. due par le même sur l'exercice courant. La dette de ce dernier envers la commune s'élève donc, au 15 mai, à 5,155 fr.

Devant une pareille situation, j'ai fait ce que me commandaient les circonstances. J'ai pris immédiatement hypothèque sur tous les biens présents et à venir du sieur Cauleille et de sa caution, le sieur Crubilié.

Je laisse à la commission des finances, que vous allez nommer, le devoir de prendre des conclusions qui pourront nous sauvegarder.

Le Conseil municipal qui nous a précédé a fait un emprunt de 15,000 fr. pour la construction de l'abreuvoir et l'édification, au cimetière, d'une maison de garde et d'un dépositaire, et l'annuité exigée par l'amortissement de cet emprunt devait être prise sur l'excédent du budget de chaque année.

Il a fallu, cependant, pour arriver à la réalisation de cet emprunt, voter une imposition extraordinaire de 3 centimes 80 centièmes qui ne doivent être mis en recouvrement que le jour où les revenus ordinaires de la commune ne permettront plus de faire face à l'annuité exigée par ledit emprunt.

Je tiens, aujourd'hui, à dégager la responsabilité du Conseil municipal au cas où, faute de ressources, il faudrait recourir au recouvrement de cette imposition extraordinaire.

Pour les fêtes d'inauguration du chemin de fer, le Conseil municipal avait voté, au mois de mai 1891, un premier crédit de 4,000 fr.

Ces ressources, jointes au produit de la souscription, que nous ne connaissons pas, n'étant pas suffisantes pour payer les dépenses faites, la même assemblée ouvrit, le 6 septembre 1891, un nouveau crédit de 2,500 fr. pour solde de ces dépenses.

Cependant, nous avons encore pour 4 ou 500 fr. de dépenses à payer.

Vous pèseriez, Messieurs, les termes de cette dernière délibération et vous verrez la détermination que vous aurez à prendre.

Telle est, à grands traits, la situation, et vous voyez combien est lourde la dette du sieur Cauleille, dette dont je suis, pour ma part, très inquiet.

Il reste également dû à ce jour, par le fermier de l'octroi, une somme de 4,040 fr.

Ici, mes craintes sont moins grandes, car cette somme est convertie par le cautionnement. Il faut cependant que cette somme soit immédiatement versée dans la caisse communale, si le fermier ne veut pas que je sévise contre lui.

Le Conseil, appelé par son président à procéder à la nomination des commissions des finances et des travaux publics, désigne, au scrutin secret MM. Taillade, Malvy, Rey, Bouygnès et Rossignol, pour faire partie de la première;

MM. Delbos, Granier, Ayrole, Fayet et Bach, pour faire partie de la seconde.

Le conseil désigne comme délégués :  
A la commission administrative du bureau de bienfaisance, MM. Malvy et Delbos ; à la commission administrative de l'hospice, MM. Ayrole et Rey.

Sur la proposition de M. Rossignol, le conseil nomme une commission de cinq membres pour s'occuper de l'organisation de la fête de la St-Jean. Sont désignés : MM. Rossignol, Bouygnès, Delbos, Granier, Belly. Ces Messieurs devront s'adjoindre d'autres membres pris parmi les habitants de la ville.

Sur la proposition du même membre, le conseil émet le vœu qu'il plaise aux pouvoirs publics mettre, le plus tôt possible, à l'adjudication, les travaux de l'embranchement Carsac-Gourdon.

Sur la proposition de M. Taillade, le conseil émet le vœu qu'il plaise à la Compagnie d'Orléans doter notre gare du matériel nécessaire à l'embarquement des bestiaux.

La séance est levée à 4 heures.

\*\*\*

**L'éclairage électrique.** — Les travaux pour l'éclairage électrique de notre ville sont poussés avec la plus grande activité. Une équipe d'ouvriers spéciaux place en ce moment les fils conducteurs des becs d'éclairage et on installera dans quelques jours les lampes de la ville, au nombre de 80 environ. Si rien ne vient arrêter

ces travaux, Gourdon et le plus grand nombre des établissements publics pourront être éclairés vers la fin du mois prochain, probablement pour les fêtes de la St-Jean.

\*\*\*

**Mort subite.** — La femme Granet était allée laver du linge, samedi dernier, à Notre-Dame-des-Neiges, lorsqu'elle fut frappée d'une attaque d'apoplexie et se laissa choir dans le ruisseau. Les témoins de l'accident se transportèrent à son secours et ne retirèrent qu'un cadavre.

\*\*\*

**Arrestation.** — Le nommé Malbec Isidore, un récidiviste endurci, sans profession ni domicile fixe, arrêté en flagrant délit de grivèlerie et de vagabondage, a été condamné à deux mois de prison.

\*\*\*

**Vol.** — Vendredi matin, au début de la foire, la nommée Antoinette Laspinnasse, veuve Trivié, marchande d'œufs à Souillac, a été arrêtée en flagrant délit de vol d'une sacoche renfermant 320 fr. et appartenant à un marchand de chaussures de Cahors, le sieur Bugès. Conduite à la barre du tribunal, elle a été condamnée à deux mois de prison.

**Luzech**

Nous pouvons annoncer aujourd'hui, d'une façon certaine, que M. le docteur Marsenac, médecin-major en retraite, officier de la Légion d'honneur, maire de St-Vincent, pose sa candidature au Conseil général, dans le canton de Luzech, en remplacement de M. Bergon.

**Camboulit**

Jeu de matin, M. Paul Colomb, âgé de 52 ans, chef d'équipe de la Compagnie des chemins de fer d'Orléans, domicilié à Camboulit, maisonnette 30, a été trouvé pendu à un cerisier, près de son habitation.

Ce malheureux était en proie à d'horribles souffrances depuis quatre mois.

**Labastide-Murat**

La foire du 25 mai a été très compromise par le vent du midi qui n'a cessé de souffler toute la journée. Les divers foirails étaient peu approvisionnés.

Il s'est fait très peu de transactions, malgré la baisse qui s'est produite sur tout le bétail.

Le grain s'est vendu au prix ordinaire. La volaille valait de 0,50 à 0,75 la livre.

L'argent était adroitement pris dans les poches sans que les filous aient été contrariés dans leurs opérations, malgré la surveillance la plus active de la gendarmerie.

**Toulouse**

La ville de Toulouse vient d'être prévenue qu'un toulousain, M. Maury, décédé à Paris, 29, rue Baudin, vient d'instituer légataire universelle sa ville natale.

Le défunt lègue notamment une rente de 4,000 fr. pour la fondation de quatre prix annuels pour les sections de peinture, de sculpture et d'architecture, de l'Ecole des Beaux-Arts de Toulouse ; 5,000 fr. pour le Conservatoire ; 1,000 fr. pour l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres ; 500 fr. pour les jeux floraux. Trois prix annuels de 1,000 fr. chacun, qui seront distribués par la Faculté de médecine, aux jeunes docteurs nécessaires ayant présenté et soutenu les meilleures thèses ; 1,000 fr. à la Chambre de commerce, pour être donnés à un employé homme ou femme nécessaire ayant travaillé pendant dix ans dans la même maison. Il laisse, en outre, divers legs aux institutions de bienfaisance de Toulouse.

La fortune du défunt est évaluée à un million et demi environ.

M. Maury avait quitté Toulouse très jeune pour aller s'établir dans l'Amérique du Sud, où il gagna sa fortune dans le commerce des vins.

Il est mort, samedi, à l'âge de 72 ans.

Ses obsèques ont eu lieu hier à Toulouse.

La municipalité va élever prochainement, dans le cimetière, un monument funéraire à la mémoire de son bienfaiteur.

**Le Crédit du Lot**

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 500,000 FR.

Sur l'initiative de M. le censeur, une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société anonyme le « Crédit du Lot » se réunira le samedi 4 juin prochain à dix heures du matin, au siège social, rue du lycée 7, à Cahors. La dite assemblée est convoquée à bref délai, par application de l'article 31, § 8 des statuts.

Ordre du jour :

Nomination d'un liquidateur en remplacement du Conseil d'administration démissionnaire.

**AVIS**

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS**

**Tarif de Chemin de fer**

La Compagnie d'Orléans porte à la connaissance des intéressés que M. le Ministre des Travaux publics vient d'homologuer la proposition qu'elle lui avait soumise, de substituer dans son tarif spécial D 19, le barème E au barème C pour le transport des chiffons non dénommés et des drilles par wagons de 5.000 kilog. ou payant pour ce poids.

Application 5 avril 1892.

**VOYAGE D'EXCURSION AUX PLAGES DE LA BRETAGNE**

Plages de la Bretagne  
Du 1<sup>er</sup> Mai au 31 Octobre, il est délivré des Billets de voyage d'excursion aux Plages de la Bretagne, à prix réduits, et comportant le parcours ci-après :

Le Croisic, Guérande, Saint-Nazaire, Savenay, Questembert, Vannes, Auray, Pontivy, Quiberon, Lorient, Quimperlé, Rospenden, Concarneau, Quimper, Douarnenez, Pont-l'Abbé et Châteaulin.

Durée : 30 jours

Prix des billets (aller et retour) 1<sup>re</sup> classe : 45 francs. — 2<sup>e</sup> classe : 36 francs.

AVIS. — Ces billets comportent la faculté d'arrêt à tous les points du parcours, tant à l'aller qu'au retour. Le voyage peut être commencé à l'un quelconque des points du parcours.

La durée de validité peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de dix jours, moyennant paiement, avant l'expiration de la durée primitive ou prolongée, d'un supplément de 10 0/0 du prix des billets.

Les voyageurs partant d'un point situé en dehors de l'itinéraire ci-dessus ont à leur disposition, soit les billets de bains de mer, réduits de 40 0/0 en 1<sup>re</sup> classe, de 35 0/0 en 2<sup>e</sup> classe et de 30 0/0 en 3<sup>e</sup> classe, délivrés à toutes les gares du réseau, pour les plages de la Bretagne, dénommées au Tarif G. V. n° 6 et situées à 250 kilomètres au moins du point de départ, soit, lorsque la gare de départ est éloignée de moins de 250 kilomètres, des billets de parcours supplémentaires comportant les réductions prévues par le Tarif G. V. n° 2, permettant d'aller rejoindre l'itinéraire du billet d'excursion.

**Billets d'aller et retour de Familles pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.**

**Arcachon, Pau, Biarritz Salies-de-Béarn**

Tarif spécial G. V. n° 406 (Orléans)

Des billets d'aller et retour de famille, de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau d'Orléans avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours, notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Pau, St-Jean-de-Luz et Salies-de-Béarn, etc.

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du Tarif général d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 500 kilomètres.

Pour une famille de 3 personnes 25 %  
— 4 — 30 %  
— 5 — 35 %  
— 6 — ou plus 40 %

Durée de validité : 33 jours non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une, ou deux fois de 30 jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 % du prix du billet de famille.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite quatre jours au moins avant le jour du départ.

**LEÇONS DE PIANO**

Mademoiselle FOURNIER, professeur de piano, 91, boulevard Gambetta, se tient à la disposition des personnes qui désireraient s'entendre avec elle pour le prix et les heures des leçons.

**Avis**

M. J. Malinowski, ancien professeur de langues vivantes dans les Collèges et Lycées, donne des leçons d'Allemand, d'Anglais d'Italien, d'Espagnol et de Russe ; chez lui à Cahors, rue du Portail-Alban, 11, maison M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> Montcoutié.

**PRIX MODÉRÉS**

**MALADIES DES YEUX**

ET DES PAUPIÈRES

Le Docteur LIÉNARD, de la Faculté de Paris, licencié ès-sciences, chirurgien oculiste, sera à Cahors, hôtel des Ambassadeurs, le deuxième dimanche de chaque mois.

Consultations gratuites pour les indigents, de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2.

**VENTE de marchandises neuves A SUITE DE FAILLITE**

Il sera procédé le 13 juin 1892, à deux heures du soir, boulevard Labernade, maison DURAND, par le ministère de M<sup>e</sup> CAVARROC, huissier, à la vente aux enchères publiques d'un stock considérable de marchandises neuves (articles de mercerie, bonneterie, mode, lingerie, chaussure, etc., etc.)

Cette vente aura lieu par lots, dont la mise à prix moyenne, sera de 500 à 600 francs ; ces lots feront l'objet d'une clause de réunion et remis aux enchères en bloc.

Pour tous les renseignements : s'adresser à M<sup>e</sup> CARBONEL, avocat à Figeac, syndic de la faillite BOUTARIC.

**Bourse de Paris**

Cours du 30 Mai 1892

**RENTES**

3 0/0 perpétuel.....compt.	98 05
3 0/0 amortissable.....compt.	98 25
3 0/0 Emprunt 1891.....	96 62
4 1/2 0/0 1883.....compt.	105 17

**Valeurs Françaises**

**ACTIONS**

BANQUE DE FRANCE.....	4150 »
CREDIT FONCIER.....	1160 »
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE.....	465 50
COMPTOIR N <sup>o</sup> D'ESCOMPTE.....	477 »
EST (Chemin de Fer).....	890 »
LYON.....	1475 »
MIDI.....	1230 »
NORD.....	1820 »
ORLÉANS.....	1512 »
OUEST.....	1042 50
GAZ, C <sup>ie</sup> parisienne.....	1467 50
CANAL DE SUEZ.....	2722 50
CANAL DE PANAMA.....	13 »
Etablissements DECAUVILLE.....	205 »

**OBLIGATIONS**

LYON (fusion).....	462 50
EST 3 0/0.....	444 25
MIDI 3 0/0.....	449 »
NORD 3 0/0.....	453 »
ORLÉANS 3 0/0.....	457 50
OUEST 3 0/0.....	450 »
SUD DE LA FRANCE.....	405 »
OUEST-ALGÉRIEN.....	420 »
EST-ALGÉRIEN.....	419 »
CREDIT FONCIER, fonc. 3 0/0 1853..	615 »
— — 4 0/0 1863.....	519 25
— — fonc. 3 0/0 1877..	393 25
— — comm. 3 0/0 1879..	478 »
— — fonc. 3 0/0 1879..	482 50
— — comm. 3 0/0 1880..	474 »
— — fonc. 3 0/0 1883..	435 »
— — — 3 0/0 1885..	479 »
— — bons 100 fr. av. lots..	50 »
GAZ, C <sup>ie</sup> parisienne.....	519 »

**Valeurs Étrangères**

RUSSE, 4 0/0 1889.....	96 60
RUSSE, 4 0/0 consolidé.....	96 35
PORTUGAIS 3 0/0 (rente).....	27 85
PORTUGAIS 4 1/2 0/0 1889.....	205 »
LOMBARDS, 3 0/0.....	309 50
SARAGOSSE 3 0/0.....	337 50

**AUDOUARD** Chirurgien-dentiste à Brive, a l'honneur d'informer sa clientèle du Lot qu'il sera à Cahors, Hôtel du Palais National, régulièrement le 4<sup>e</sup> mercredi de chaque mois.

**BULLETIN FINANCIER**

du 30 Mai 1892

Le marché est très agité. La lutte est vive à l'approche de la réponse des primes qui a lieu demain.

En général les valeurs françaises sont un peu lourdes.

Le 3 0/0 a perdu et regagné le cours de 98.

La baisse du Crédit Foncier à 4152 a comme prétexte la discussion de la loi sur les caisses d'épargne. Un amendement qui fixe les prêts aux courtages par la caisse d'épargne, à 20 millions, a dit-on toutes les chances d'être adopté.

La Banque de Paris est un peu moins ferme à 677.50, le Crédit Lyonnais finit à 786.25.

Le Suez varie peu à 2790.

Les actions des Cirages Français sont demandées à 450.

Si nos fonds d'Etat sont un peu hésitants, il n'en est pas de même des fonds étrangers. L'Italien s'avance à 91.22 1/2. De nouveaux rachats poussent l'Extérieure à 66 13/16. Le Portugais est à 28 9/16. On dit aujourd'hui que le gouvernement ne ratifiera pas l'accord fait avec les porteurs de titres.

En Banque, les Soufres Romains conservent la ferme attitude qui est comme l'apanage de toute affaire sérieuse.

Les valeurs minières sont calmes. Les négociations sont suivies sur la Morena à 121.25.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Pèlerinage à Rocamadour

Billets d'Aller et Retour à prix réduits
A l'occasion du Pèlerinage de Roc-Amadour (Lot), il est délivré chaque année, du 1er Mai au 31 Octobre inclus, des billets aller et retour de toutes classes pour Roc-Amadour, avec réduction de 40 % en 1re classe, de 35 % en 2e classe et de 30 % en 3e classe sur le double des prix des billets simples :

Aux gares distantes de Roc-Amadour de moins de 250 kilomètres au plus.

Les billets de Pèlerinage donnent droit à l'admission dans tous les trains réguliers de voyageurs, à l'exception des trains-postes et express, ils sont valables pour le retour jusqu'au surlendemain du jour de leur délivrance.

BAINS de MER de L'Océan

Billets Aller et Retour à Prix Réduits Valables pendant 33 jours

Pendant la saison des Bains de Mer, du 1er Mai au 31 Octobre, il est délivré, à toutes les gares du réseau, des Billets Aller et Retour de toutes classes, à prix réduits, pour les stations balnéaires ci-après :

Saint-Nazaire, Pornichet, Escoublac-la-Beauve, Le Pouldign, Batz, Le Croisic, Guérande, Vannes (Port-Navalo, St-Gildas-de-Ruiz), Plouharnel-Carnac, St-Pierre-Quiberon, Quiberon (Belle-Isle-en-Mer), Lorient (Port-Louis, Larmor), Quimperlé (Pouldu), Concarneau, (Beg-Meil, Fouesnant), Quimper (Bénodet) Pont-l'Abbé (Langoz, Loctudy), Douarnenez, Chateaulin (Pentrey, Crozon, Morgat).

1° Les Billets pris à toute gare du réseau située dans un rayon d'au moins 250 kilomètres des stations balnéaires ci-dessus comportent une réduction de 40 % en 1re classe, de 35 % en 2e classe et 30 % en 3e classe.

La durée de validité de ces Billets (33 jours) peut-être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours, moyennant le paiement pour chaque période, d'un supplément égal à 10 % du prix du Billet.

Exceptionnellement : Le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions qui précèdent pour les stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire (inclus) au Croisic et à Guérande inclus, a la faculté d'effectuer, sans supplément de prix, soit à l'aller, soit au retour, le trajet entre Nantes et Saint-Nazaire, dans les bateaux de la « Compagnie de la Basse-Loire ».

Le Voyageur porteur d'un Billet délivré

pour les au delà de Vannes vers Auray aura la faculté de s'arrêter à celles des stations suivantes qui seront comprises dans le parcours de son billet : Sainte-Anne-d'Auray, Auray, Hennebont, Lorient, Quimperlé, Rosporden et Quimper.

Le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions ci-dessus à destination de Vannes est autorisé à s'arrêter à Questembert à l'aller et à repartir de ce point au retour.

En outre, le Voyageur porteur d'un Billet délivré aux conditions qui précèdent pour l'une quelconque des stations balnéaires ci-dessus, aura le droit de s'arrêter, une seule fois, soit à l'Aller ou au Retour, pendant 48 heures, soit à Nantes, soit en deça.

2° Les Billets pris à toute gare située dans un rayon inférieur à 250 kilomètres desdites stations balnéaires, comportent une réduction de 20 % sur les prix des Tarifs généraux, sans toutefois que les prix à percevoir puissent excéder le prix applicable à un parcours de 250 kilomètres, ni être inférieurs aux prix applicables à un parcours de 125 kilomètres.

Les Billets doivent être demandés au Chef de Gare 5 jours avant celui du départ

BILLETS d'ALLER et RETOUR de FAMILLE

Pour les stations thermales de Chamblert-Néris (Néris), Moulins (Bourbon-l'Archambault), Laqueuille (la Bourboule et le Mont-Dore), Royat.

Réduction de 50 0/0

Pour chaque membre de la famille en plus du troisième

Il est délivré, du 15 mai au 15 septembre, dans toutes les gares du réseau d'Orléans sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), aux familles d'au moins quatre personnes payant place entière et voyageant ensemble, des Billets d'Aller et Retour collectifs de 1re, 2e et 3e classes pour les stations ci-dessus indiquées.

Les Billets sont établis par l'itinéraire à la convenance du Public ; l'itinéraire peut être pas le même à l'Aller et au Retour.

Le prix s'obtient en ajoutant au prix de six Billets simples ordinaires le prix d'un de ces Billets pour chaque membre de la famille en plus de trois.

La durée de validité des Billets, à compter du jour de départ, ce jour non compris, est de 30 jours.

Cette durée peut être prorogée une ou plusieurs fois d'une période de quinze jours. Chaque période de prolongation part de l'expiration de la période précédente et donne lieu à la perception d'un supplément de 10 0/0 du prix total du Billet.

La prolongation ne peut être demandée que pour les billets non périmés.

Les demandes de Billets doivent être faites, quatre jours au moins avant celui de départ à la gare où le voyage doit être commencé.

AVIS. — Les voyageurs obtiennent, sur leur demande, soit à la gare de départ, soit au Bureau du Correspondant de la compagnie, à Laqueuille, des billets aller et retour réduits de 25 % pour le Mont-Dore et la Bourboule.

PAPIER WLINSI. Remède souverain pour la Guérison des Rhumes, Irritations de Poitrine, Maux de Gorge, Douleurs, Rhumatismes, etc. — 1 fr. 50 la boîte. Exiger le nom WLINSI.

L'EAU de LÉCHELLE hémostatique est ordonnée contre les Crachements de Sang, les Hémorragies utérines et intestinales, les Pertes, la Dysenterie, etc. Paris, 378, rue Saint-Honoré.

LE VIN AROUD au QUINA, au FER & à la VIANDE est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre la CHLOROSE, l'ANÉMIE, l'Appauvrissement ou l'Altération du SANG. Il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblies par le travail, les veilles, les excès ou la maladie. Chez FERRE, pharmacien, 102, r. Richelieu, PARIS, & Phies.

Bibliographie

LA POUPÉE MODÈLE

Journal des petites filles

PARIS : 7 FRANCS PAR AN. — DÉPARTEMENTS : 9 FRANCS.

La Poupée modèle, dirigée avec la moralité dont nous avons fait preuve dans le Journal des Demoiselles, est entrée dans sa vingt-deuxième année.

L'éducation de la petite fille par la Poupée, telle est la pensée de cette publication, vivement appréciée des familles : pour un prix des plus modiques la mère y trouve maints renseignements utiles, et l'enfant des lectures attachantes, instructives, des amusements toujours nouveaux, des notions de tous ces petits travaux que les femmes doivent connaître, et auxquels, grâce à nos modèles et à nos patrons, les fillettes s'initient presque sans s'en douter.

En dehors des petits ouvrages et Patrons pour poupée que contient chaque numéro, la Poupée modèle envoie également un joujou aisé à construire : Figurines à découper et à habiller, — Cartonnages instructifs, — Musique, — Gravures de Modes d'enfants, — Décors de théâtre, petits Acteurs, — Surprises de toutes sortes, etc., etc.

On s'abonne en envoyant, 48, rue Vivienne, un Mandat de poste ou une valeur à vue sur Paris, et sur timbre, à l'ordre de M. F. THIÉRY, Directeur du journal.

BIBLIOTHÈQUE SCIENTIFIQUE POPULAIRE PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE CAMILLE FLAMMARION

PHYSIQUE POPULAIRE

Par Emile DESBEAUX

Lauréat de l'Institut.

La Physique étudie les forces de la Nature et l'utilisation de ces forces.

Les découvertes extraordinaires, faites en ces derniers temps, reposent sur les appropriations nouvelles de ces forces.

Les progrès de la science physique sont devenus tout à coup si rapides, les phénomènes physiques sont apparus avec une fécondité si prodigieuse, qu'un livre nouveau — qui relate ces progrès, qui explique ces phénomènes — est devenu indispensable.

La Physique populaire, de M. Emile Desbeaux vient répondre à ce besoin, vient satisfaire à l'ardente curiosité des esprits modernes qui aspirent à pénétrer les mystères dont nous sommes enveloppés, et à parvenir à la connaissance intime et complète de la vie des choses.

La Physique populaire est le quatrième volume de la Bibliothèque fondée par Camille Flammarion dans le but d'exposer, sous une forme accessible à tous, l'ensemble des connaissances humaines.

Cet ouvrage, magnifiquement illustré, mettra sous les yeux des lecteurs toutes les découvertes nouvelles de la science et de l'industrie, les diverses applications de l'Energie, le Phonographe, le Téléphone, le Téléphonographe, le Téléphote, ainsi que les manifestations si variées des forces de la nature, l'Energie électrique, l'énergie lumineuse, l'énergie calorifique, merveilleux phénomènes qui s'accomplissent chaque jour autour de nous et constituent, en somme, la vie de la terre et le cadre de la vie humaine.

Les précédents ouvrages de M. Emile Desbeaux, couronnés à deux reprises par l'Académie française, adoptés par le Ministère de l'Instruction publique pour les bibliothèques scolaires et populaires, traduits en plusieurs langues, sont un sûr garant du succès auquel est destiné la Physique populaire.

La Physique populaire est publiée en 100 livraisons à 10 centimes et en 20 séries à 50 centimes, format grand in-8° Jésus.

Il paraît deux livraisons par semaine. — On peut souscrire à l'ouvrage complet, reçu franco en séries, à leur apparition, contre un mandat de dix francs adressé aux éditeurs :

C. MARPON ET FLAMMARION, 26, rue Racine, PARIS.

LIBRAIRIE FELIX ALCAN, 108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS

BIBLIOTHÈQUE UTILE

ENCYCLOPÉDIE POPULAIRE

(107 VOLUMES PARUS)

Chaque volume de 492 pages, broché, 60 centimes; en élégant cartonnage anglais, 1 fr.

(Franco contre timbres ou mandat-poste)

SCIENCES APPLIQUÉES

BROTHER. Casiers sur la mécanique. D' TRICK. Médecine populaire. D' BROUQUER. La Médecine des accidents. D' L. MOUÏN. Les Échelles épiques, hygiène et protection (avec gravures). D' CRIVELHIER. Médecine générale. DUPOUX. Petit Dictionnaire des falsifications et moyens de les reconnaître. GASTINEAU. Le génie de la science et de l'industrie.

MAIGNE. Mines de la France et de ses colonies. H. GENEVOIX. Les Matières premières. H. GENEVOIX. Les Produits industriels. H. GOSNIN. Le Richesse à venir (avec gravures). H. GOSNIN. La Photographie (avec gravures). G. DELLET. La Navigation aérienne (avec grav.). A. LABALLESTIER. L'Agriculture française (avec gravures). G. MATYER. Les Chemins de fer (avec gravures).

ENSEIGNEMENT — ÉCONOMIE DOMESTIQUE

HERBERT SPENCER. De l'Éducation. BERTHOLON. La Statistique humaine de la France. HATTIN. Le Journal. COMBON. De l'Enseignement professionnel. CRISTAL. Les Déplacements du travail. H. LENEVEUX. Le Budget du foyer. H. LENEVEUX. Les Économies domestiques. H. LENEVEUX. Histoire du travail manuel en France. L. PICHAT. L'Art et les Artistes en France.

J. COLLIER. Premiers principes des beaux-arts (avec gravures). STANLEY JEVONS. Économie politique. JOURDY. Le Patriotisme à l'école. MONGARDEN. Le libre-échange en Angleterre. PETIT. Économie rurale et agricole (avec grav.). COSTE. La Richesse et le bonheur. COSTE. Alcoolisme ou épargne, le dilemme social.

SCIENCES PHYSIQUES ET NATURELLES

ALBERT LÉVY. Histoire de l'air (avec gravures). BROTHIER. Histoire de la terre. SAMSON. Principaux faits de la chimie. E. MARGOLLE. Les Phénomènes de la mer. ZABOROWSKI. L'Homme préhistorique. ZABOROWSKI. Les grands singes. ZABOROWSKI. Les Migrations des animaux et le Pigeon voyageur. ZABOROWSKI. Les Mondes disparus (avec grav.).

BOUANT. Histoire de l'eau (avec gravures). ZURCHER et MARGOLLE. T. Lescope et Microscope. ZURCHER. Les Phénomènes de l'atmosphère. MORAND. Les Sciences physiques (avec gravures). E. FERBER. Le Darwinisme. GEIKIE. Géologie (avec gravures). TH. HUXLEY. Premières notions sur les sciences. JOUAN. La Chasse et la Pêche des animaux marins. H. BEAUREGARD. Zoologie générale (avec grav.).

GÉOGRAPHIE

H. BLERZY. Torrens, fleuves et canaux de la France. H. BLERZY. Les Colonies anglaises. JOUAN. Les Îles de l'Inde (avec 1 carte). GIRARD de RAILLE. Peuples de l'Afrique et de l'Amérique. GIRARD de RAILLE. Peuples de l'Asie et de l'Europe.

FAQUE. L'Indo-Chine française. A. JOYEUX. L'Afrique française. P. GASPARD. Les Frontières de la France. GEIKIE. Géographie physique (avec gravures). GROVE. Continents et Océans (avec gravures).

ASTRONOMIE

BOULLOT. Les Étoiles de Fontenelle. P. SECCHI, BRITOT, WOLF et DELAUNAY. Le Soleil et les Étoiles (avec gravures). ZURCHER et MARGOLLE. Les Phénomènes célestes.

AMIGUES. À travers le ciel. Ch. RICHARD. Origines et fin des mondes. L. CATALAN. Notions d'Astronomie (avec gravures).

HISTOIRE DE FRANCE

BUCHEZ. Les Mérovingiens. BUCHEZ. Les Carolingiens. BASTIDE. Luttes religieuses des premiers siècles. BASTIDE. Les Sources de la Réforme. F. MORIN. La France au moyen âge. FRED. LOCK. Jeanne d'Arc. E. PELLETAN. L'Échec de la monarchie française. G. CANNOT. La Révolution française (2 volumes). P. GAYFARRE. La Défense nationale en 1792.

Jules BARNI. Napoléon 1er. FRED. LOCK. Histoire de la Restauration. Édouard ZEVOR. Histoire de Louis-Philippe. P. BORDOIS. Mémoires et Institutions de la France (2 volumes). Joseph HERVIER. Léon Gambetta (avec gravures). L. BÉRE. Histoire de l'armée française. ALF. DORVILLE. Histoire de la marine française. QUENNEL. Histoire de la conquête de l'Algérie.

HISTOIRE DES PAYS ÉTRANGERS

E. RAYMOND. L'Espagne et le Portugal. L. COLLAS. Histoire de l'empire Ottoman. ERG. DESPIS. La Révolution d'Angleterre. Ch. ROLLAND. Histoire de la nation d'Autriche.

P. BORDOIS. L'Europe contemporaine (1789-1889). A. DONAUD. Histoire contemporaine de la France. FERRARIO. Histoire contemporaine de l'Italie. A. REGNARD. Histoire contemporaine de l'Angleterre.

HISTOIRE ANCIENNE

A. JONES. La Grèce antique. A. OTT. L'Asie occidentale et l'Égypte. A. OTT. L'Inde et la Chine.

CREIGHTON. Histoire romaine. WILKINS. L'Antiquité romaine (avec gravures). MAHAFFY. L'Antiquité grecque (avec gravures).

PHILOSOPHIE

J. FANTIN. La Vie éternelle. ERG. NOEL. Voltaire et Rousseau. L. BROTHIER. Histoire populaire de la philosophie. Victor MEUNIER. La Philosophie zoologique.

JOURDAN. La Justice criminelle en France. ZABOROWSKI. L'Origine du langage. PAULHAN. Physiologie de l'esprit (avec gravures). FERRARIO. L'Homme des 18 siècles. ROBINET. La Philosophie positive.

A LOUER un Appartement composé de cinq pièces, rue de la Liberté, N° 8, au deuxième étage. — S'adresser à la Pâtisserie Guilloré.

A LOUER UN APPARTEMENT AU 1er ÉTAGE Composé de 9 pièces Maison LUTZY, aux Hortes

L'ATLAS NATIONAL Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc. NOUVELLE ÉDITION MISE À JOUR, récomposée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc. 125 CARTES COLORIÉES, dont les départements, les Colonies et les PLANS EN CHROMO des grandes villes de France. L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 cent. de revendra qu'à 48 fr. 75 AVEC 425 CARTES COLORIÉES La 1re liv. à 15 c. contenant la grande carte des colonies de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les libraires d'un spécimen gratis à l'éditeur, 73, Bd St-Michel, Paris, ou adresser, 75 cent. timb. pour recevoir le liv. gratis

Advertisement for Camille Flammarion's 'Bibliothèque Scientifique Populaire' featuring the book 'Physique Populaire' by Emile Desbeaux. The ad includes a large graphic of the book title and text describing the series and where to purchase it.

Table of train schedules for the Chemin de fer d'Orléans, showing routes between Cahors and Libos with omnibus and poste services.